#### Grève des débardeurs

responsabilité. Je suis certain que si on lui accorde notre confiance cette situation sera améliorée, et j'espère, sans intervention dans un conflit de travail.

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur le président, je regrette de prendre le temps de la Chambre à cette heure, je vais prendre seulement une minute. Il me fait plaisir, monsieur le président, d'informer le Chambre qu'aujourd'hui à 3 h 30 du matin, le 17 avril 1975, c'est l'anniversaire du député de Québec-Est (M. Duquet). Je ne mentionnerai pas son âge aujourd'hui, mais au nom des députés de cette Chambre, je lui souhaite bonne fête.

#### • (0330)

[Traduction]

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, avant que le débat se termine, puis-je au nom de tous mes collègues à la Chambre, remercier tous les fonctionnaires de la Chambre, les interprètes, les sténographes, les chefs des pages et le personnel de sécurité qui ont travaillé avec tant de diligence et qui sont restés avec nous au cours de ce long et important débat.

Puis-je signaler qu'il est 3 h 30, monsieur l'Orateur. Merci et bonne journée.

[Français]

M. Jacques Olivier (Longueuil): Monsieur le président, vu l'heure tardive, j'aimerais m'unir à mes collègues de l'opposition pour sincèrement remercier toutes les personnes qui ont contribué à essayer d'éclairer la population canadienne sur le problème qui se situe au Québec, et principalement dans nos trois principaux ports. Je remercie les gens, autant les députés et même ceux qui sont absents, je suis sûr que demain ils vont s'apercevoir qu'il y a tout de même des collègues qui ont passé la nuit blanche, non pas à ne rien faire, mais à discuter d'un problème sérieux, d'un problème qui regarde autant les personnes de l'Ouest et de l'Est qui ont pris la parole. En fin de compte, ce qu'on peut dire ce soir, c'est qu'il n'y a pas eu des gens de l'Ouest, il n'y a pas eu des gens de l'Est, il y a eu des Canadiens, des députés canadiens, qui sont réellement canadiens, et qui ont voulu débattre les problèmes. Que vous soyez québécois, que vous soyez ontariens, que vous soyez de l'Est ou de l'Ouest, monsieur le président, je pense que l'intérêt des gens qu'on représente doit prévaloir continuellement à la Chambre, et je pense que, indépendamment des partis dans lesquels nous croyons, il faut mettre la partisanerie de côté et essayer de régler les choses.

En terminant, monsieur le président, je pense que les gens qui ont contribué à reproduire les *Débats*, qui ont contribué aussi à nous aider à nous exprimer, méritent vraiment des félicitations sincères.

### [Traduction]

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, pardonnez la voix rauque que j'ai depuis hier soir. Je tiens à déplorer que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) n'ait pu prendre la parole à la Chambre à cette occasion et nous présenter une solution quelconque au problème que la Chambre a débattu ce soir. Je le regrette beaucoup.

## [Français]

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire de ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, après avoir écouté avec attention depuis hier soir jusqu'à cette heure, tous ceux qui ont participé à ce débat, j'aimerais vous laisser savoir que je suis un de

ceux qui croient en toute sincérité dans ces temps modernes, que ce n'est pas nécessaire pour nous les députés de passer une nuit pour essayer d'impressionner les Canadiens que les députés à Ottawa font leur travail. Même si nous avons des débats d'urgence, je crois en toute sincérité que ce n'est pas nécessaire de siéger jusqu'à 3 heures et demie ou jusqu'à 4 heures du matin pour avoir l'audace de dire le lendemain: Nous avons siégé jusqu'à une telle heure le matin. Vous réalisez aussi, monsieur l'Orateur, que nous avons encore de l'«ouvrage» à faire demain, tout particulièrement ceux qui ont à siéger aux comités, et cela nous fait une tâche assez difficile.

# [Traduction]

Le fait que nous siégions ici toute la nuit n'impressionnera aucun de nos électeurs, en fait aucun Canadien, cela ne fait aucun doute pour moi et s'il y a des députés qui croient le contraire, je dois leur dire que je ne suis pas d'accord car je crois, comme l'a mentionné un député tout à l'heure, que le premier ministre (M. Trudeau) a très bien répondu à la question qui lui était posée à la Chambre en disant qu'on examinait la situation et que le ministère de l'Agriculture faisait de son mieux. Nous savons en quoi consistent les problèmes.

Je ne vois pas pourquoi les députés devraient siéger ici toute la nuit et jouer ce jeu qui consiste à se lever à tour de rôle pour répéter les mêmes choses. Nous n'aboutissons à rien. Et puisqu'on étudie le Règlement de la Chambre, je propose que l'on établisse une disposition pour mettre fin—je vais employer ici une expression qui ne sera pas appréciée de tous—à ces débats insensés qui se poursuivent jusqu'à l'aube.

- M. McKinley: J'invoque le Règlement. D'une certaine façon, je dois dire que j'approuve le député qui vient de parler. Les députés ont fait preuve de générosité je pense, en restant ici si tard, mais il faut reconnaître que des problèmes se posent au pays. Il s'en pose également au cabinet, celui de l'avortement par exemple. Il y a deux ministres qui sont à couteaux tirés.
- M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je prie le député de nous dire l'objet de son rappel au Règlement. Actuellement, il prolonge le débat sur des arguments déjà présentés par le député de Saint-Boniface (M. Guay). Je ne veux pas l'empêcher d'invoquer le Règlement, mais d'après le Règlement de la Chambre, il n'a pas le droit de prendre la parole une deuxième fois. S'il tient à invoquer le Règlement, qu'il le fasse.
- M. McKinley: Je suis de votre avis, monsieur l'Orateur. Nous devons reconnaître que des problèmes se posent au pays et il appartient parfois à l'opposition de faire agir le gouvernement. Je pense que tous les membres de l'opposition se sont efforcés d'en arriver là aujourd'hui. Si cela ne plaît pas au député de Saint-Boniface (M. Guay), qu'il sorte de la cuisine s'il la trouve trop chaude.
- M. Guay (Saint-Boniface): J'invoque de nouveau le Règlement.
- M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Cela ne concerne guère le Règlement.
- M. Elzinga: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je suis tout à fait d'accord avec le député de Huron-Middlesex (M. McKinley). Je suis déçu des propos qu'a tenus le député de Saint-Boniface. Ce n'est pas à lui de juger les autres d'après lui-même.